

L'AGENDA DE L'ÉTÉ

- 17 juin : Fête de la bière en musique (Vivre à Anglards)
- 25 juin : Vernissage de l'exposition Anne-Sophie Emard (La Trémolière)
- 24 - 25 juin : Fête patronale (Comité des Fêtes)
- 30 juin : Fête de l'école
- 7 juillet : Vernissage du 28^e salon des peintres du dimanche (La Trémolière)
- 14 juillet : Fête nationale (Chemins et Patrimoine)
- 30 juillet : Fête de Bouisse (Vivre à Anglards)
- 6 août : Fête de l'été (Club de l'Amitié)
- 18 août : Fête du Centre de Loisirs
- 14 août : Vide-grenier
- 14 août : Marché des producteurs locaux et Bal (Vivre à Anglards)
- 19 août : Fête du four du Chambon (Chemins et Patrimoine)

DE LA POLOGNE AU CANTAL, IGA TISSE SA TOILE

Iga et Mikolaj sont deux artistes venus s'installer à Anglards dans la maison d'artisan d'art créée par la Communauté de communes. Iga exécute sur de vieux métiers à tisser venus avec elle de son pays natal des gestes appris auprès de paysannes de la région Nord Est de la Pologne, elle est tisserande. Mikolaj est artiste peintre, ils sont tous deux tombés amoureux de notre région et ont ouvert en face de l'église leur atelier-galerie « LA TRAME »



LES EXPOS D'ÉTÉ DU CHÂTEAU DE LA TRÉMOLIÈRE



Cette année c'est Anne-Sophie EMARD qui expose au château. C'est une artiste photographe et vidéaste, après son diplôme de l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole, elle a vécu à Montréal dans le cadre d'une résidence d'artiste de l'Institut Français. Repérée par le réalisateur américain David LYNCH elle a été sélectionnée pour participer au catalogue « Vu par David Lynch ».

Ces dernières années Anne-Sophie EMARD a principalement créé des caissons lumineux et vidéos. Le caractère lumineux de ces œuvres nous renvoie à l'image cinématographique. L'artiste renforce cette idée par l'illustration du split screen, effet cinématographique consistant à diviser l'écran en deux parties : des prises de vues photographiques ou vidéo (des lieux, des paysages) auxquelles elle associe des captures d'arrêt sur image ou des scènes très courtes de films de cinéma (des personnages).



**ANGLARDS
DE SALERS**

Directeur de publication
François Descœur

Comité de rédaction
Philippe Delestre

Crédits photos :
Mairie d'Anglards-de-Salers

Conception :
Agence Qui Plus Est

Éditée à 600 exemplaires

MAIRIE - Le Bourg
15380 Anglards-de-Salers
04 7140 00 02
anglards-de-salers.mairie@wanadoo.fr
www.anglards-de-salers.com
(ouverture prochainement)



LETTRÉ D'INFORMATIONS • N°6 JUILLET 2017

ÉDITO

L'année 2017 aura été marquée par l'élection d'un nouveau président, Emmanuel Macron et de nouveaux députés, Jean Yves Bony et Vincent Descœur pour le département du Cantal. Souhaitons que les uns et les autres dans l'étendue de leur travail, n'oublient pas le monde rural avec ses spécificités notamment agricole et touristique.

A Anglards-de-Salers une nouvelle saison estivale commence avec comme d'habitude de multiples manifestations.

Le Conseil Municipal vous souhaite de passer des moments agréables et un excellent été.

FÊTE DES MÈRES

Comme chaque année, la commune est heureuse de fêter les enfants nés l'année précédente. Léo, Gaëtan, Ambre, Paul, Chloé, Margot sont nés en 2016. Bienvenue à eux et félicitations aux parents.



CRÉATION D'UN ESPACE DE VIE SOCIALE ET CULTUREL :

Le projet évoqué dans la lettre d'info N°5 se poursuit. Corine CONSTANCIAS vous propose un nouveau questionnaire pour encore mieux définir les attentes des habitants d'Anglards. Merci de prendre le temps d'y répondre afin de faciliter la création de nouvelles activités inter-associations, intergénérationnelles.

DOSSIER

Tout savoir sur l'Ambroisie,
plante responsable d'allergies
en pages 3.



Retrouvez toutes les infos et toute l'actualité de la commune sur notre page Facebook. Rejoignez-nous !

www.facebook.com
/MairieAnglardsDeSalers

LOTISSEMENT DU PETIT CHEMIN :

Le lotissement situé tout proche du cœur historique du village, près des services et des commerces, va voir se construire 3 maisons. C'est LOGISENS Aurillac qui est maître d'ouvrage de l'opération et va proposer 3 logements locatifs sur les lots 3, 4 et 5. Les lots 1 et 2 restent disponibles à la vente.



FRONTONS MULTISPORTS

Pour répondre à une demande de la jeunesse d'Anglards, il va être installé sur le terrain de tennis deux frontons multisports (basket, foot et hand). Ces frontons seront installés dans la largeur du terrain, ainsi il sera toujours possible de jouer au tennis. L'accès au terrain multisport et donc au tennis sera libre et sera autogéré par les utilisateurs. Le coût de cette installation est de trente mille euros pour la commune.



WIFI GRATUIT

Depuis le mois de juin un accès libre et gratuit à internet est installé autour de la poste. Le serveur à utiliser s'appelle CG15. Cette opération a été menée avec la Conseil Départemental en partenariat avec La Poste.



CONVENTION AVEC LE SDIS DU CANTAL

Le conseil municipal a décidé de signer avec le S.D.I.S. du Cantal une convention relative à la disponibilité des Sapeurs-Pompiers Volontaires. Cette convention a pour objet de permettre une prise en charge à la dernière minute des enfants scolarisés de sapeurs-pompiers volontaires qui sont alertés pour une mission de secours. La mairie prendra en charge les coûts occasionnés par cette convention (cantine et garderie scolaire) pour permettre au SPV de partir en intervention. La commune d'Anglards est la première du département à s'engager ainsi auprès de ses sapeurs-pompiers volontaires



L'AMBROISIE, UNE PLANTE INVASIVE RESPONSABLE D'ALLERGIES

L'ambrosie est une plante sauvage provenant d'Amérique du Nord, qui connaît depuis quelques années un développement spectaculaire dans de nombreux départements en France. Cette espèce invasive menace les écosystèmes, et son pollen est responsable d'allergies : la guerre contre l'ambrosie est déclarée !

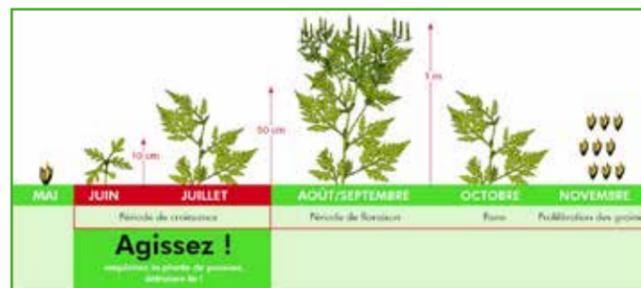
LA RECONNAÎTRE :

L'ambrosie se rencontre aussi bien en ville qu'à la campagne, dans les champs et les pâtures, sur les chantiers, les terrains vagues, les friches et les jachères, mais aussi le long des cours d'eau, des chemins, des axes routiers, des voies ferrées, au bord des parcelles cultivées... Elle est facilement reconnaissable à son port buissonnant (elle peut atteindre plus d'un mètre de hauteur), à ses tiges velues, à ses feuilles minces, vert clair, très découpées, et, en période de floraison, à ses épis longs et fins, portants de petites fleurs de couleur jaune-vert.



AOÛT ET SEPTEMBRE : LA PLEINE SAISON POUR LES ALLERGIES AU POLLEN D'AMBROISIE

La floraison commence vers mi-août, culmine en septembre, et peut se prolonger jusqu'au mois d'octobre. Le pollen de l'ambrosie, disséminé dans l'air à cette période, est très allergisant : on considère qu'en France, 6 à 12% de la population y est allergique.



UNE PLANTE INVASIVE TRÈS RÉSISTANTE.

Comme toutes les plantes invasives, l'ambrosie est une menace pour la biodiversité: n'ayant pas de prédateurs ni de parasites dans les nouveaux milieux qu'elle colonise, elle occupe l'espace et nuit au développement des plantes indigènes, perturbant ainsi les écosystèmes. Elle est également très résistante : elle pousse sur des sols nus et pauvres et n'a pas besoin de beaucoup d'eau. L'ambrosie a en outre un fort pouvoir colonisateur, un seul pied pouvant produire jusqu'à 60.000 graines, qui peuvent conserver leur pouvoir de germination pendant près de 40 ans.

LA GUERRE CONTRE L'AMBROISIE EST DÉCLARÉE

Les municipalités, les agriculteurs, mais aussi les particuliers et, d'une manière générale, tous les propriétaires et locataires de terrains, sont tenus d'éliminer les plants d'ambrosie qui viendraient à se développer chez eux. Notre jardinière, Maryline Besse est la personne référant de la commune dans ce combat. Si vous pensez avoir de l'ambrosie dans votre jardin, contactez la Mairie.

Ne confondez pas l'ambrosie avec d'autres plantes dont la morphologie est similaire, et qui n'ont aucune raison de faire l'objet d'un arrachage systématique : anthémis des champs, armoise commune, armoise annuelle, chénopode... La ressemblance avec l'armoise est particulièrement trompeuse, mais un coup d'œil à la face inférieure des feuilles vous permettra de les distinguer. Les feuilles d'ambrosie sont de la même couleur sur les deux faces, tandis que les feuilles d'armoise sont vertes sur la face supérieure, et blanchâtres sur la face inférieure. En cas de doute contactez Maryline Besse.

